



## Union Nationale des Syndicats Autonomes

**Monsieur Jean-Pierre FARANDOU**  
Président Directeur Général de la SNCF  
2 place aux Étoiles  
CS 70001  
**93633 LA PLAINE - SAINT DENIS CEDEX**

Paris, le 5 septembre 2022

Nos Réf. : 20220905 N°52

**Objet** : Forfait Mobilités Durables & Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) SNCF

Monsieur le Président,

La Fédération **UNSA-Ferroviaire**, depuis sa création en 1993, est très attachée aux questions environnementales et aux moyens dédiés pour atteindre les objectifs climatiques issus des différentes Conférences des Parties (COP). Les multiples épisodes caniculaires et autres catastrophes qui ont émaillé cet été montrent, ô combien, que le changement climatique est bien réel et qu'il nous faut agir collectivement pour le bien de la planète, de ses habitant·e·s et pour la réduction factuelle des Gaz à Effet de Serre (GES) en mesure cible.

Dès 2015, la Fédération **UNSA-Ferroviaire**, avec l'appui d'associations et d'agences officielles d'État, a engagé un travail de sensibilisation et de négociation avec la direction SNCF afin de valoriser et d'encourager la pratique du vélo chez les agents, via l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV). Notre démarche, sans relâche, se poursuit avec le Forfait Mobilités Durables, depuis sa création par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et ses décrets d'application publiés en 2020. Nous avons d'ailleurs une nouvelle fois réitéré notre demande le 17 novembre 2021 lors de la table ronde de négociation sur les salaires.

La dernière loi de finances rectificative, promulguée cet été, renforce même les dispositions légales pour les agents et les entreprises.

L'ensemble de nos démarches (primé par un talent vélo au Sénat par le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables) reçoit un accueil très positif chez les agents du Groupe Public Unifié SNCF et notamment chez les utilisateurs de la « petite reine », de plus en plus nombreux, pour les déplacements domicile/travail.

... /...

**UNSA-Ferroviaire**  
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS  
Tél. : **01 53 21 81 80** • [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)



Pour la Fédération **UNSA-Ferroviaire**, il nous paraît primordial d'engager, dans les plus brefs délais, la construction d'un accord collectif national ambitieux portant sur le déploiement du Forfait Mobilités Durables à la SNCF.

Dans l'attente d'une démarche constructive et d'un accord positif pour les agents et pour l'entreprise, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

**Didier MATHIS**

*Secrétaire Général*



**UNSA-Ferroviaire**

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél. : 01 53 21 81 80 • [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

